



Asset Management
www.actis-am.fr

Réclamations Clients

68, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

contact@actis-entreprises.fr

Tél. : +33 (0)1 53 23 04 30

Fax : +33 (0)1 53 23 04 31

Traitement des réclamations

Les clients non professionnels ou porteurs de part des OPC gérés peuvent adresser gratuitement, par écrit, une réclamation à :

ACTIS Asset Management
68, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS FRANCE

ACTIS Asset Management s'engage à accuser réception de la réclamation, dans un délai de dix jours ouvrables à compter de sa réception.

ACTIS Asset Management dispose alors d'un délai de réponse maximum de 2 mois suivant la date de réception de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

En cas de désaccord définitif avec la société de gestion, le réclamant peut s'adresser au **Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** :
17 Place de la Bourse
75082 PARIS CEDEX 02

actis